



# Panorama du marché de la gestion pour compte de tiers

FÉVRIER 2023



## Dans un contexte de performances négatives sur les marchés de taux et actions, des encours en baisse pour les gestions française et européenne

(Données de l'exercice 2022)

- **Les encours globaux sous gestion en France** (mandats et OPC) sont en baisse annuelle de - 5,8 % et s'établissent à près de **4 600 Mds€**. Sur longue période, soit depuis la crise de 2008, le taux de croissance annualisé des encours gérés ressort au niveau élevé de + 4,9 %.

---

- L'encours des OPC de droit français atteint 2 096 Mds€ en baisse de -7,5 % en 2022. Plus en détail, **l'encours des OPCVM** (UCITS) s'élève à **836 Mds€** (-12,3 %) et celui **des FIA** (Fonds d'investissement alternatifs au sens de la directive AIFM) à **1 260 Mds€** (- 4,1 %).

---

- **Les souscriptions nettes en 2022** de catégories d'OPC de droit français, **obligataires, diversifiés et actions sont négatives (- 26,7 Mds€)**. Les OPC monétaires, malgré des flux nets positifs sur le second semestre (+ 26,6 Mds€), font face à des rachats de - 19,0 Mds€ sur l'ensemble de l'année 2022.

---

- **Le nombre des sociétés de gestion de portefeuille** se stabilise à **702 SGP** à fin 2022. La dynamique de création a ralenti cette année (31 nouvelles SGP après plus de 40 SGP créées chaque année au cours des trois années précédentes). En parallèle, on observe aussi un mouvement de consolidation et de rapprochement de SGP entrepreneuriales ou de filiales de groupes financiers.

---

- En termes de gestion financière (fonds et mandats), **les SGP françaises occupent la première place européenne continentale**, avec une part de marché estimée à 24 % pour les OPC et à 27 % pour les mandats de gestion.

---

- **Au niveau européen, l'encours des fonds** dépasse les **19 000 Mds€** à fin 2022, en baisse de - 12,6 % sur un an (contre + 16,3 % en 2021). **La collecte nette** est négative (- **278 Mds€ en 2022** contre + 866 Mds€ en 2021), du fait de sorties importantes sur les fonds actions (- 291 Mds€) et obligataires (- 140 Mds€). L'encours des OPC de droit étranger gérés en France par près de 150 SGP approche les 800 Mds€.

---

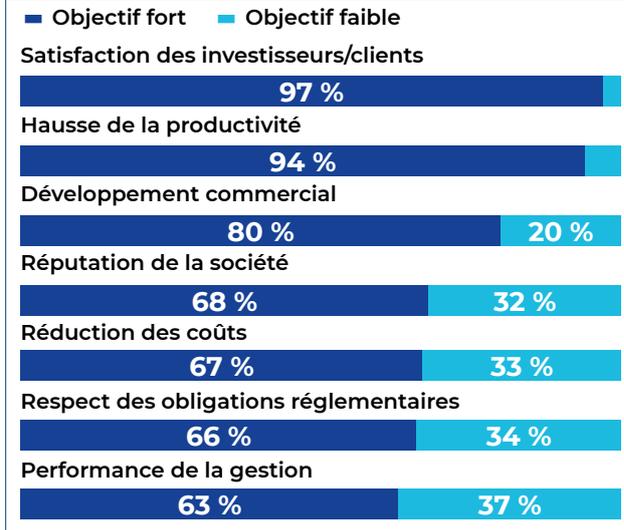
## La digitalisation, vecteur de compétitivité pour les SGP

La digitalisation croissante de l'économie est le moteur de la transformation des entreprises, de leur modernisation et de l'adaptation aux besoins de leurs clients. Dans un marché de la gestion pour compte de tiers, internationalisé et fortement concurrentiel, la transformation numérique est un enjeu fondamental pour l'ensemble des sociétés de gestion. Il n'y a aucun domaine de la chaîne de valeur dans la gestion d'actifs qui ne soit concerné par les technologies. Elles contribuent notamment à :

- ▶ la réponse aux attentes et besoins des clients via une "démocratisation" de l'épargne gérée, avec des interactions plus fluides, quasi en temps réel, une expérience client personnalisée, et une transparence en matière de financement et d'impact, notamment environnementaux et sociaux ;
- ▶ la génération de revenus additionnels grâce à une amélioration des services proposés et une meilleure utilisation des canaux de distribution ;
- ▶ la réalisation d'économies de coûts en automatisant les tâches répétitives, en optimisant des process, en apportant une plus grande efficacité opérationnelle ;
- ▶ la diversification vers de nouveaux marchés. La tokenisation des actifs traditionnels va représenter une nouvelle source de financement de l'économie et concernera tous les types d'actifs.

L'entreprise doit s'organiser, revoir ses méthodes et ses processus pour engager un projet de transformation global qui permette d'accueillir la technologie et d'embarquer ses collaborateurs.

### Objectifs de la digitalisation des SGP (en % des SGP répondantes)



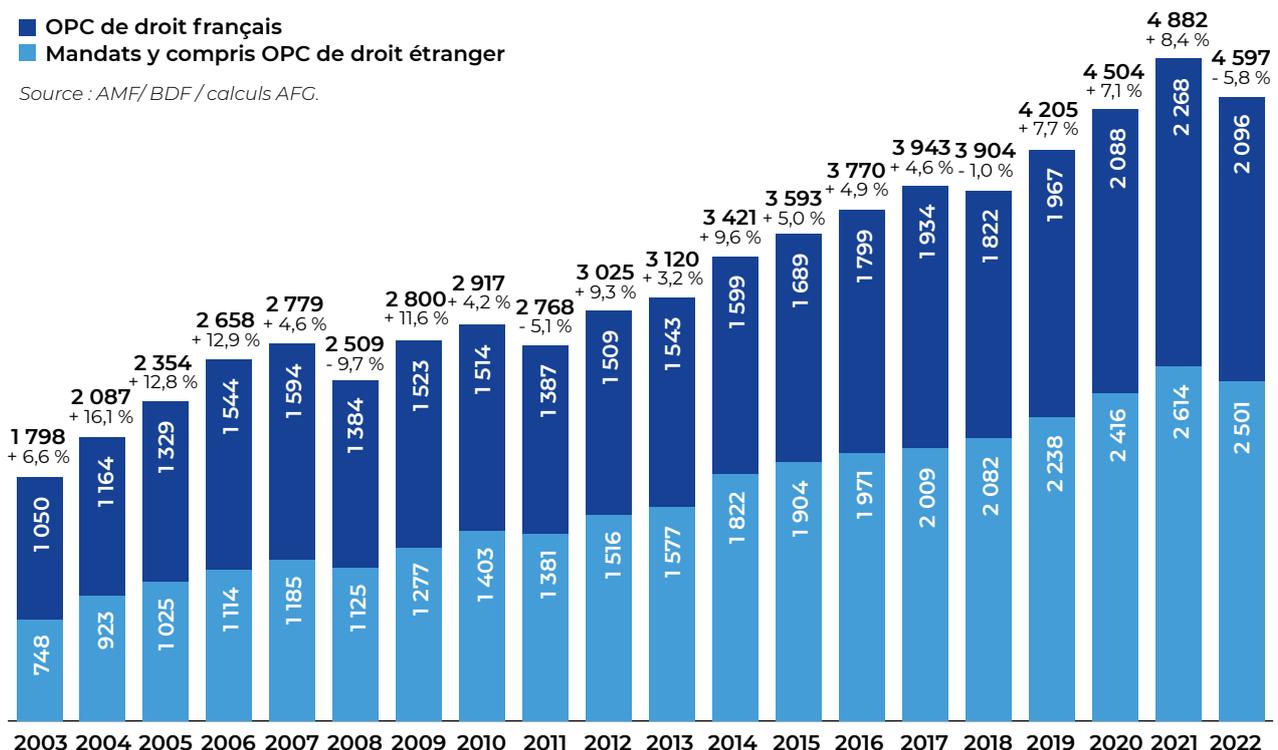
Source : livre blanc de l'AFG sur les innovations technologiques : <https://livre-blanc.afg.asso.fr/>

La gestion française, qui représente plus du quart du marché en Europe continentale, est aujourd'hui leader de la gestion des fonds ESG selon la réglementation SFDR. Les encours globaux (mandats et OPC) sous gestion en France s'établissent à 4 600 Mds€.

### Actifs gérés pour compte de tiers sur le marché français (montants en Mds€)

■ OPC de droit français  
■ Mandats y compris OPC de droit étranger

Source : AMF/BDF / calculs AFG.



Plus en détail, **les encours des mandats nets**, gérés au profit de clients privés qui souhaitent un service personnalisé souvent dans une logique patrimoniale ou de clients institutionnels qui délèguent une partie de la gestion de leurs placements financiers, **ressortent à 1 710 Mds€**. La **gestion financière en France d'OPC de droit étranger** dépasse les **790 Mds€** soit un quadruplement des encours sur les dix dernières années. Le renforcement de la distribution pour des clients non-résidents par un nombre de plus en plus important de sociétés de gestion

filiales d'un groupe ou entrepreneuriales est à l'origine de cette tendance. Au total, **environ 800 Mds€ seraient gérés en France sous forme de fonds (de droit français ou étrangers) ou de mandats pour des clients non-résidents**.

**L'encours des OPC de droit français est en baisse en 2022 de - 7,5 % et atteint 2 096 Mds€**. Parmi ces fonds, l'actif net des OPCVM (UCITS) s'élève à **836 Mds€** (- 12,3 % sur un an) et celui des **FIA** à **1 260 Mds€** (- 4,1 % sur un an). Depuis 2008, le taux de croissance annualisé des OPC français hors monétaires est de + 4,8 %.

### Évolution des encours des organismes de placement collectif (OPC) domiciliés en France

Type de fonds	Actifs nets à fin 2022 (en Mds€)			Variation 2022		Variation 2008-2022	
	OPCVM	FIA	Total	en Mds€	en %	en Mds€	TCAM*
Actions	219,5	115,3	<b>334,8</b>	- 73,0	- 17,9 %	145,0	4,1 %
Diversifiés	138,5	158,5	<b>297,0</b>	- 75,9	- 20,4 %	78,5	2,2 %
A formule	7,7	6,0	<b>13,7</b>	- 0,8	- 5,5 %	- 57,0	- 11,1 %
Obligations	122,7	148,7	<b>271,4</b>	- 25,8	- 8,7 %	117,3	4,1 %
Monétaires	347,8	11,8	<b>359,6</b>	- 17,7	- 4,7 %	- 128,0	- 2,2 %
<b>Sous-total</b>	<b>836,2</b>	<b>440,3</b>	<b>1 276,5</b>	<b>- 193,2</b>	<b>- 13,1 %</b>	<b>155,8</b>	<b>0,9 %</b>
Autres**	0,0	819,9	<b>819,9</b>	22,0	2,8 %	556,6	8,5 %
<b>Total</b>	<b>836,2</b>	<b>1 260,2</b>	<b>2 096,4</b>	<b>- 171,2</b>	<b>- 7,5 %</b>	<b>712,4</b>	<b>3,0 %</b>
Total hors Mon.	488,4	1 248,4	<b>1 736,8</b>	- 153,5	- 8,1 %	840,4	4,8 %

\* Taux de croissance annuel moyen.

\*\* Estimations AFG à fin 2022 pour la catégorie « Autres » : OT, Fds de fds alternatifs, FCPE, FCPR/FPCI, OPCI, SCPI.

Source : AMF, BDF, IEIF.

Conséquence de la baisse marquée des marchés actions en 2022, l'encours des **OPC actions** a reculé sur l'année de - 17,9 % (contre + 18,8 % en 2021) pour atteindre 335 Mds€. L'encours des **fonds diversifiés se replie** également de - 20,4 %, aidé par des flux nets négatifs de - 7,8 Mds€. Les performances négatives en 2022 sur les marchés obligataires ont fait chuter l'encours des **fonds obligataires** de - 8,7 %. Malgré un second semestre positif, les **fonds monétaires** connaissent une décollecte sur l'ensemble de l'année de - 19 Mds€.

Parmi les fonds constituant la catégorie "Autres", les **fonds de capital investissement, infrastructures et de gestion immobilière** sont restés très attractifs tant pour les investisseurs particuliers que pour les institutionnels.

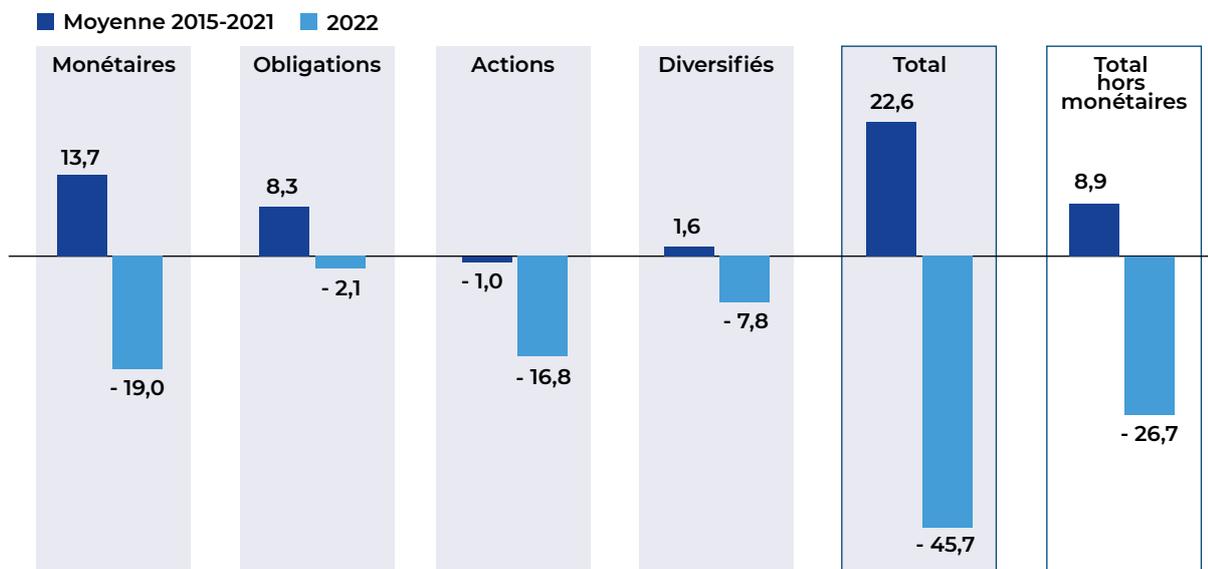
L'encours des fonds immobiliers ouverts aux investisseurs particuliers<sup>1)</sup> (SCPI et OPCI grand public) atteint 110 Mds€, soit + 10,5 % en 2022, pour une collecte nette de + 10,7 Mds€ (après + 7,6 Mds€ en 2021). L'encours des **fonds d'épargne salariale** s'établit à 162 Mds€, dont 25,4 Mds€ pour les encours des PER / PERCO, bénéficiant à un nombre croissant de salariés couverts par ce type de dispositifs (PEE et PERCO). Pour ces fonds d'épargne salariale, la collecte nette hors actionariat salarié ressort en 2022 à + 2,8 Mds€, dont + 2,1 Mds€ pour les fonds logés dans les PER / PERCO.

1) Source : ASPIM.

Les souscriptions nettes de trois principales catégories d'OPC de droit français, obligataires,

diversifiés et actions sont de - 26,7 Mds€ en 2022, et de - 19 Mds€ pour les OPC monétaires.

### Souscriptions nettes\* des grandes catégories d'OPC de droit français (en Mds€)



\* hors transferts de domiciliation de certains fonds qui restent gérés en France.

Source : BDF et calculs AFG.

Le nombre d'OPC domiciliés en France progresse légèrement en 2022.

Le nombre d'OPCVM, en augmentation, s'établit à 3 075 fonds, et le nombre de FIA, dépasse les 7 900 fonds. Pour certaines catégories d'OPC, le nombre de fonds baisse

depuis plusieurs années et ceci particulièrement pour les OPC monétaires, les fonds à formule et les OPC actions (respectivement - 85 %, - 76 % et - 24 % du nombre de fonds de leur catégorie depuis fin 2008) conséquence de l'évolution des taux et des réorganisations des gammes de fonds.

## La France, une place attractive pour l'activité de gestion pour compte de tiers

En 2022, le nombre de sociétés de gestion de portefeuille s'est stabilisé à **702 SGP**.

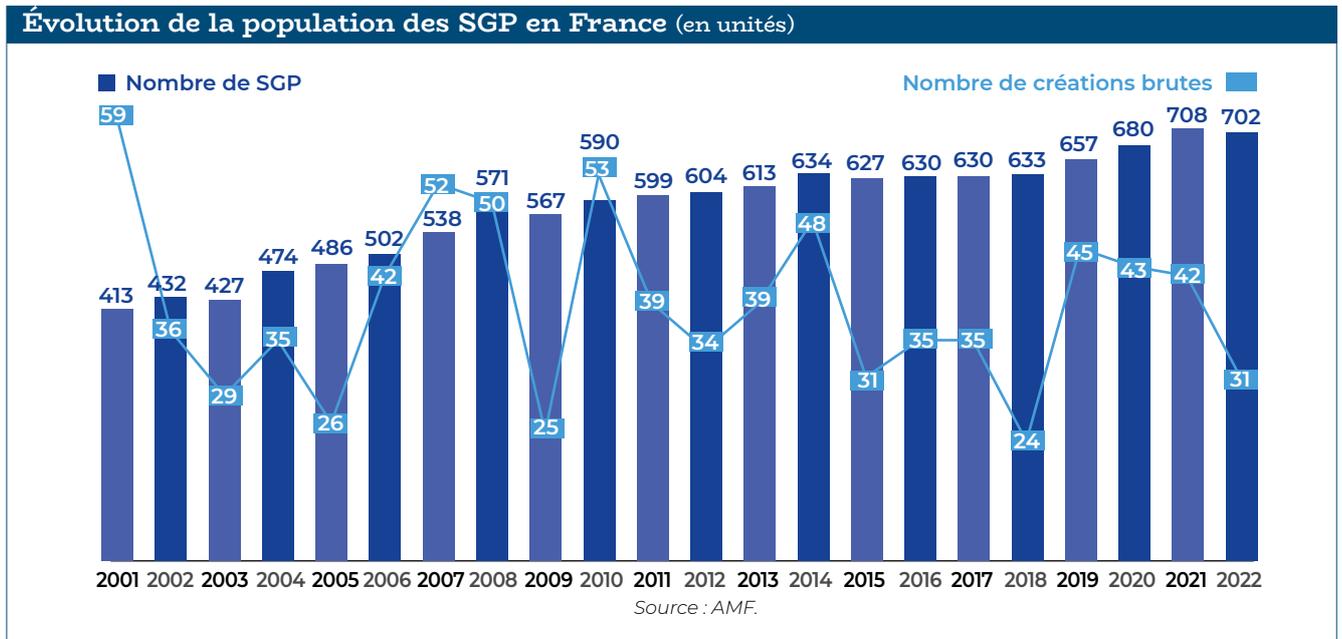
Sur l'année, **+ 31 SGP se sont créés** (après + 42, +43 et +45 créations respectivement en 2021, 2020 et 2019).

Le nombre de SGP passe ainsi de 633 SGP à fin 2018 à **702 SGP à fin 2022**. Sur cette période, outre un effet Brexit, cette évolution positive s'explique par une dynamique de créations de structures orientées en gestion d'actifs alternatifs au sens large (immobilier, capital investissement...).

En parallèle, afin de faire face à la concurrence et à la baisse des marges, on observe aussi depuis quelques années **un mouvement de consolidation et de rapprochement** de SGP entrepreneuriales ou de filiales de groupe financier.

Le marché français se distingue par un tissu entrepreneurial parmi les plus importants en Europe, qui représente, en nombre et en création, les deux tiers des acteurs et le tiers des équipes de gestion.

Il compte également un nombre conséquent de sociétés généralistes et / ou spécialistes de taille importante (111 SGP gèrent entre 1 et 5 Mds€, 60 SGP gèrent entre 5 et 50 Mds€ et 18 SGP plus de 50 Mds€), quatre groupes français figurant parmi les vingt-cinq premiers groupes de gestion au niveau mondial. L'innovation et la qualité de leur gestion sont reconnues au niveau international, que ce soit via des mandats, des fonds de droit français ou des fonds domiciliés à l'étranger.

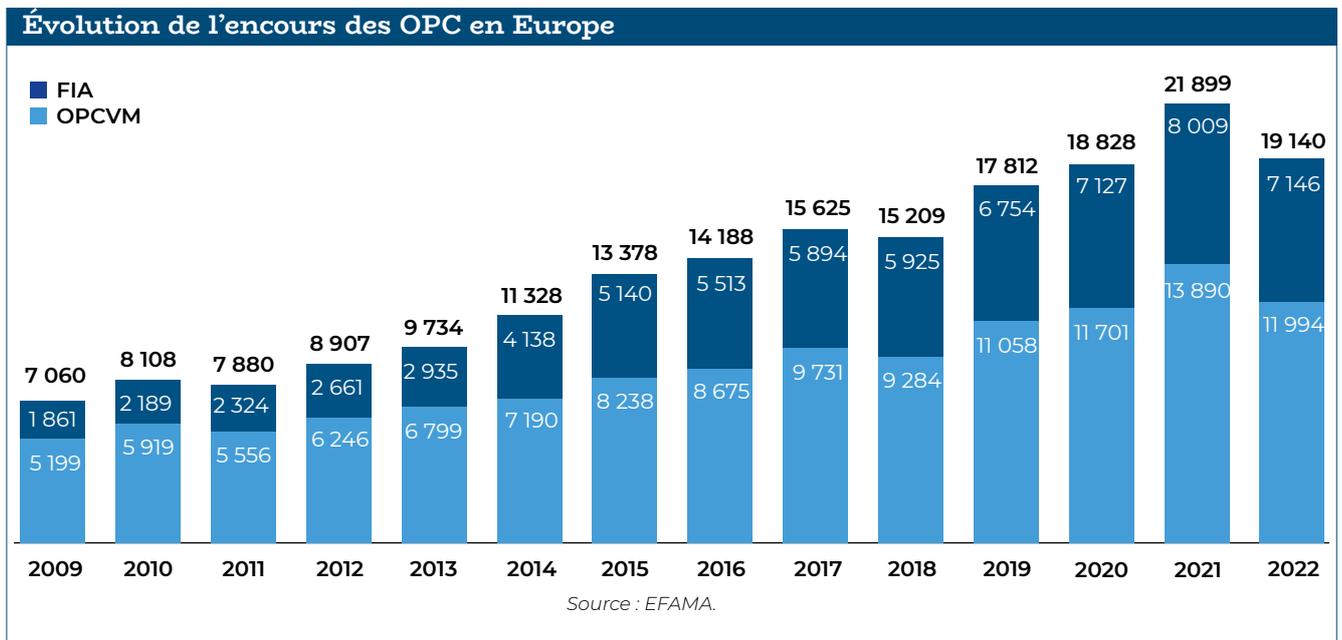


## La France conforte sa place d'acteur majeur de la gestion en Europe

À fin 2022, l'encours des fonds domiciliés en Europe dépasse les 19 000 Mds€ (en baisse de -12,6 % sur un an contre +16,3 % en 2021).

Cet encours a plus que triplé depuis la crise de 2008.

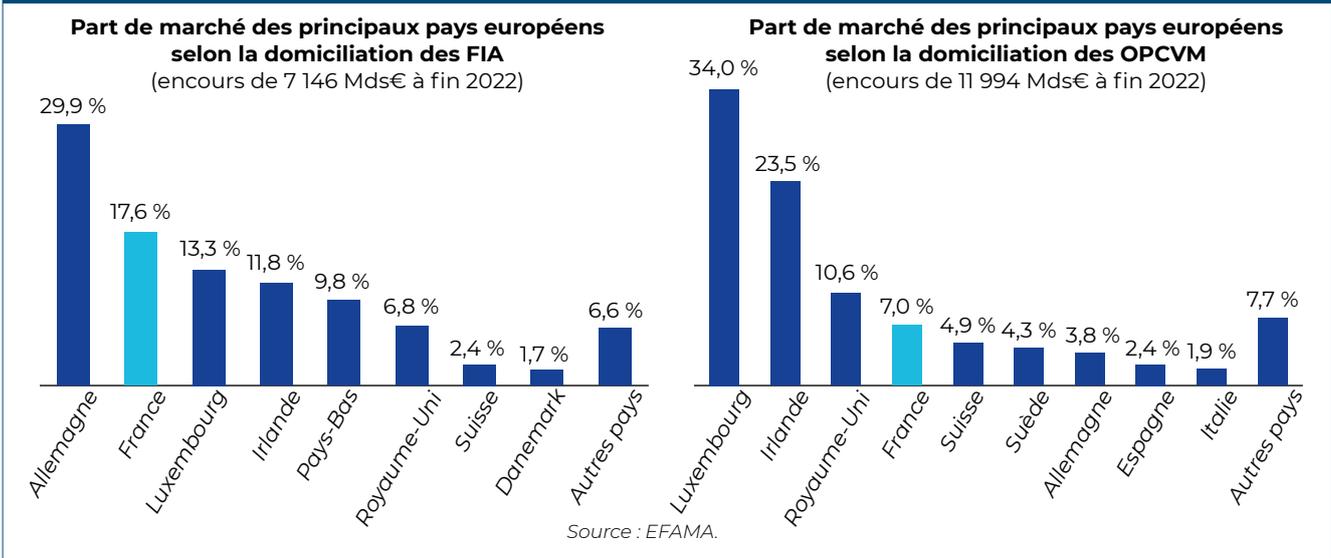
En distinguant les fonds d'investissement selon leurs catégories juridiques, l'encours des OPCVM s'élève à 12 000 Mds€, en baisse de -13,7 % en 2022. L'encours des FIA atteint 7 150 Mds€ (-10,8 % sur un an).



Si l'on considère les places où la gestion financière des fonds d'investissement est effectivement réalisée, la France occupe la première place européenne continentale avec une part de marché de 24 %, devant l'Allemagne (22 %).

En incluant la gestion sous mandat, la gestion française occupe également la première place européenne continentale et représente 25 % du marché, devant l'Allemagne (17 %).

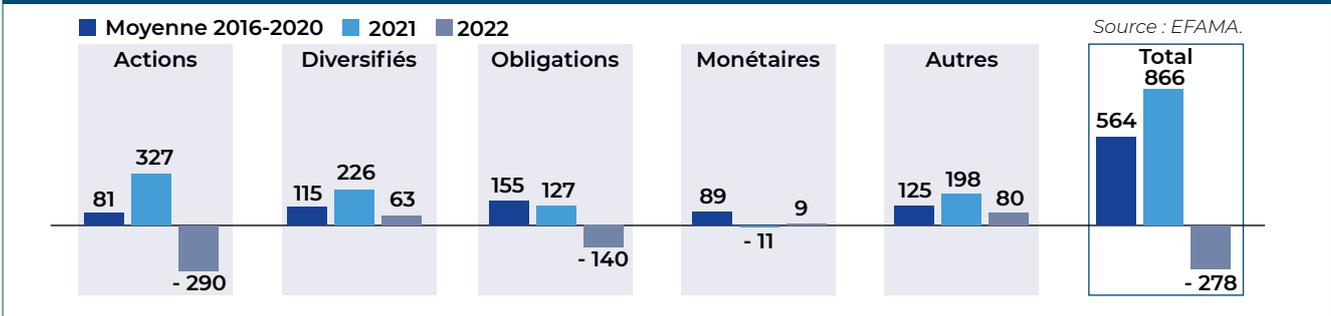
**Parts de marché des principaux pays européens (en pourcentage)**



En termes de domiciliation d'OPC, la part de marché des fonds français est de **17,6 % pour les fonds FIA, 2<sup>e</sup> place en Europe** derrière l'Allemagne, et devant le Luxembourg. Les 5 premiers pays concentrent 82 % du marché des fonds FIA en Europe. Concernant la domiciliation des fonds OPCVM, la France

occupe la 4<sup>e</sup> place en Europe avec 7 % de parts de marché, derrière le Luxembourg et l'Irlande – centres *off-shore* dont les activités sont centrées sur la domiciliation et l'administration de fonds – ainsi que le Royaume-Uni. Ensemble, les 5 premiers pays représentent 80 % du marché des OPCVM en Europe.

**Collecte nette des fonds domiciliés en Europe, au global, - 278 Mds€ à fin 2022 (en Mds€)**



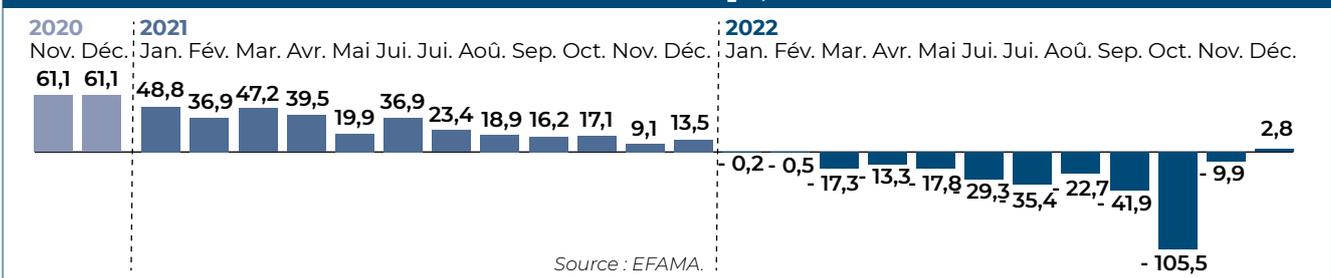
La **collecte nette** est négative **- 278 Mds€** (contre + 866 Mds€ en 2021).

En Europe, les fonds actions et obligataires enregistrent des sorties nettes importantes (respectivement - 291 Mds€ et - 140 Mds€). Les sorties nettes sur les fonds actions tout au long de l'année 2022 font suite à une séquence de flux records (+ 450 Mds€ entre novembre 2020 et décembre 2021).

Les fonds diversifiés enregistrent des flux nets positifs de + 63 Mds€, en baisse toutefois par rapport à 2021 (+ 226 Mds€).

La collecte des fonds monétaires est légèrement positive + 9 Mds€ (contre des rachats de - 11 Mds€ en 2021 et une collecte record de + 221 Mds€ constatée en 2020).

**Collecte nette des fonds actions domiciliés en Europe, - 291 Mds€ en 2022**





## L'AFG fédère les professionnels de la gestion d'actifs depuis 60 ans, au service des acteurs de l'épargne et de l'économie.

- Elle se mobilise pour la gestion d'actifs et **sa croissance**.
- Elle définit des **positions communes**, qu'elle porte et défend auprès des pouvoirs publics.
- Elle contribue à l'émergence de **solutions bénéfiques à tous les acteurs** de son écosystème.
- Elle s'engage, dans l'intérêt de tous, à **favoriser le rayonnement** de l'industrie, en France, en Europe et au-delà.
- Elle s'investit pour **l'avenir**.

**AFG**

Ensemble, s'investir pour demain.



**AFG**

Ensemble, s'investir  
pour demain

### Publication réalisée par le Département Études Économiques de l'AFG

- Thomas Valli, Directeur des Études Économiques | [t.valli@afg.asso.fr](mailto:t.valli@afg.asso.fr) | 01 44 94 94 03
- Juba Ihaddaden, Économiste | [j.ihaddaden@afg.asso.fr](mailto:j.ihaddaden@afg.asso.fr) | 01 44 94 94 04

41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00  
Avenue des arts 44 | 1000 Bruxelles



[www.afg.asso.fr](http://www.afg.asso.fr)